

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
1 – 2026 / N°3**

SEANCE du 26 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0
Date de la convocation : 17/02/2026

L'an deux mil vingt- six et le vingt- six février à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, BROCHIER Nicolas, REBOUL Gregory, MINDER Pascale, DESPEYSSE Jocelyne, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne.

Absents excusés : VIAL Anne- Claire donne pouvoir à Hervé ANDEOL,
LAMBERT Daniel donne pouvoir à Nicolas BROCHIER,
ULIN Nicolas donne pouvoir à Grégory REBOUL

Objet : Electrification – Raccordement individuel avec AU au forfait Direct Usager – Extension au réseau BT pour alimenter la construction de Mme BERARD, située chemin de la Lochette à partir du poste LA LOCHETTE

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a approuvé l'engagement de l'opération citée en objet sur le territoire de la commune. Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Coût d'objectif des travaux	21 216.52 €
Financements mobilisés par le SDED	16 855.24 €
Participation communale	0.00 €
Participation du demandeur	4 361.28 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'opération établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus détaillé
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 27.02.2026

Le Maire
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 02.03.2026
Et de la réception en Préfecture le 02.03.2026

Le Maire